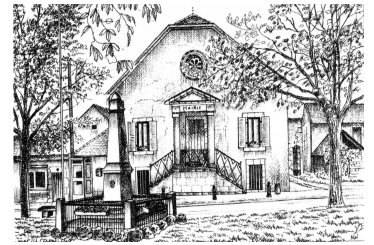




FLASH

MAIRIE DE SAVIGNY-LE-SEC
TEL/FAX : 03 80 35 75 79 – Email : mairiesavignylesec@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.savigny-le-sec.fr>



Yves Ducourtioux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2012

Étaient présents sous la présidence de M. STAIGER J.M., Maire :

Mmes BLANC-DEMOUGEOT-GONZALEZ-JACOB-SICCARDI

MM. CHAUME-GAUTIER-HERMANN-LOEGEL-NOIROT-

Étaient excusés : Mme SCHMITT (pouvoir à M. LOEGEL)

MM. GREBILLE (pouvoir à J.M. STAIGER) -PRATBERNON (pouvoir à C. NOIROT)

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie.

Tous renseignements complémentaires concernant les sujets évoqués dans ce flash pourront être demandés en Mairie.

Monsieur le Maire, les Adjointes et les Membres du Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à Madame Michèle SCHMITT durement éprouvée par le décès de son mari.

*Les obsèques de Monsieur Lucien SCHMITT auront lieu le **vendredi 27 janvier à 11h15 en l'église de Messigny-et-Vantoux.***

AMENAGEMENT ANCIENNE PROPRIETE « SANDOZ »

Consultation marché maîtrise d'œuvre : le Conseil Municipal décide de lancer une consultation dans le but de retenir un maître d'œuvre en vue de l'aménagement de l'ancienne propriété « SANDOZ ».

Plan prévisionnel de financement : le montant de cette rénovation est estimé à 350 000 € H.T. Dans l'hypothèse d'un réaménagement type PALULOS (loyer non libre, soumis à certaines règles) la commune peut espérer des subventions de la Région (80 000 €) du Conseil Général (50 000 €) et réserve parlementaire (50 000 €).

Demande de subventions : le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter notre député pour obtenir la subvention sur la réserve. Les autres demandes seront effectuées après affinage du plan de financement.

AMENAGEMENT TERRAIN ANCIENNE SALLE DES FÊTES

M. DUCLOUX, géomètre-expert, avec lequel la commune travaille régulièrement, après une première étude sur le terrain a transmis un devis d'honoraires pour un montant de 10 764 € TTC afin de réaliser les travaux topographiques, foncier et de maîtrise d'œuvre dans le secteur de la salle des fêtes pour viabiliser 5 terrains à construire.

L'atelier Correia, Architectes et Associés, a établi une proposition d'honoraires pour la constitution d'une esquisse pour la création d'un ensemble de 5 maisons individuelles groupées situées dans le même secteur, pour un montant de 10 166 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour ces propositions.

AVENANT CONVENTION « ACTES DEMATERIALISES » TRANSMISSION DOCUMENTS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire pour signer l'avenant à la convention passée avec la Préfecture afin de télétransmettre tous les actes budgétaires soumis au contrôle de légalité.

POINT SUR TRAVAUX :

Eglise : Les travaux de la toiture ont été terminés avant Noël. La pose d'un drain tout autour de l'édifice, au pied des murs, est en cours afin d'assainir le soubassement et d'éviter des remontées d'humidité par capillarité.

INFORMATIONS COURANTES

Courrier au Tribunal Administratif : Suite au référé transmis par la commune au Tribunal Administratif concernant le problème de l'acoustique de la salle des fêtes, ce dernier a nommé un expert.

RD 903 : Celle-ci est toujours classée grand trafic. Le Conseil Municipal décide de solliciter l'avis du Conseil Général et de la Préfecture pour supprimer les feux, instaurer des priorités à droite et disposer, à l'essai, des dispositifs de sécurité afin de limiter la vitesse.

Taux de nitrates : Pour information, le dernier relevé en date du 5 janvier 2012 fait apparaître un taux de nitrates de **39 mg/l**. Vous pouvez consulter les relevés d'analyse, dès leur publication, de l'eau distribuée au robinet sur le site de la commune : www.savigny-le-sec.fr

Cœurs de villages :

La commune de Savigny-le-Sec s'associe une nouvelle fois à l'opération "cœur des villages" des restaurants du cœur. En janvier 2009, notre commune avec 8 autres s'étaient mobilisées au profit des plus démunis. En janvier 2010, c'est 235 communes qui vous avaient ouvert leurs portes pour amener une lueur d'espoir à tant de gens dans le besoin. C'est dans un contexte économique bien morose que bon nombre de personnes essayent de trouver des solutions à des situations difficiles. Les années passent et malheureusement bien des démunis ont besoin de nous.

Venez déposer vos dons à la mairie : - **vendredi 27 janvier de 14 à 18h30**

- **samedi 28 janvier de 9 à 12 h**

LES BESOINS LES PLUS IMPORTANTS SONT :

Produits d'hygiène pour bébés

Lait en poudre 1er et 2ième âge, couche 4/9, 7/18, 12/25kg

Petits pots (200gr) de viande, légumes, poissons

Petits pots (130gr) de fruits

Café moulu, Lait, pâtes, confitures, sucre, farine, chocolat, huile, etc.

Conserves de : haricots, petits pois, fruits au sirop, thon, sardines, plats cuisinés, etc.

Hygiène : savon, dentifrice, brosses à dents, gel douche, shampoing, etc.

Merci à toutes et à tous pour votre générosité

Loto des Ecoles : Le loto annuel de l'école élémentaire aura lieu le **samedi 28 janvier à 20h00** à la salle des fêtes.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE VENDREDI 24 FEVRIER 2012 A 20H30